



L'ATOUT FORMATION
POUR LES ÉLU.E.S

Assemblée Générale

Samedi 12 Octobre 2024 - Séné

**«Elu.e.s locaux : préservez votre santé
pour réussir votre mandat »**

PROGRAMME DE LA MATINEE

Accueil par Sylvie SCULO, maire de Séné

Introduction par Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, présidente de l'Arice

Assemblée générale statutaire : Bilan d'activités 2023 et réalisations prévisionnelles 2024 – vote des comptes-rendus

Partenariat : Banque des Territoires - intervention de Rémi HEURLIN, directeur régional



Pause

Témoignages : Jean Charles LOHÉ, président du Pays du Centre Ouest Bretagne et maire de Locmalo - Marielle MURET-BAUDOIN, présidente de l'AMF 35 et maire de Noyal-sur-Vilaine - Yves BLEUNVEN, sénateur du Morbihan

Intervention de Didier DEMAZIÈRE, sociologue du travail, directeur de recherche au CNRS, enseignant à Sciences Po Paris. Il dirige actuellement le projet « Les élu.e.s et leur santé » (Elusan)

Echanges avec le public

Conclusions, perspectives et remerciements

Bilan d'activités 2023

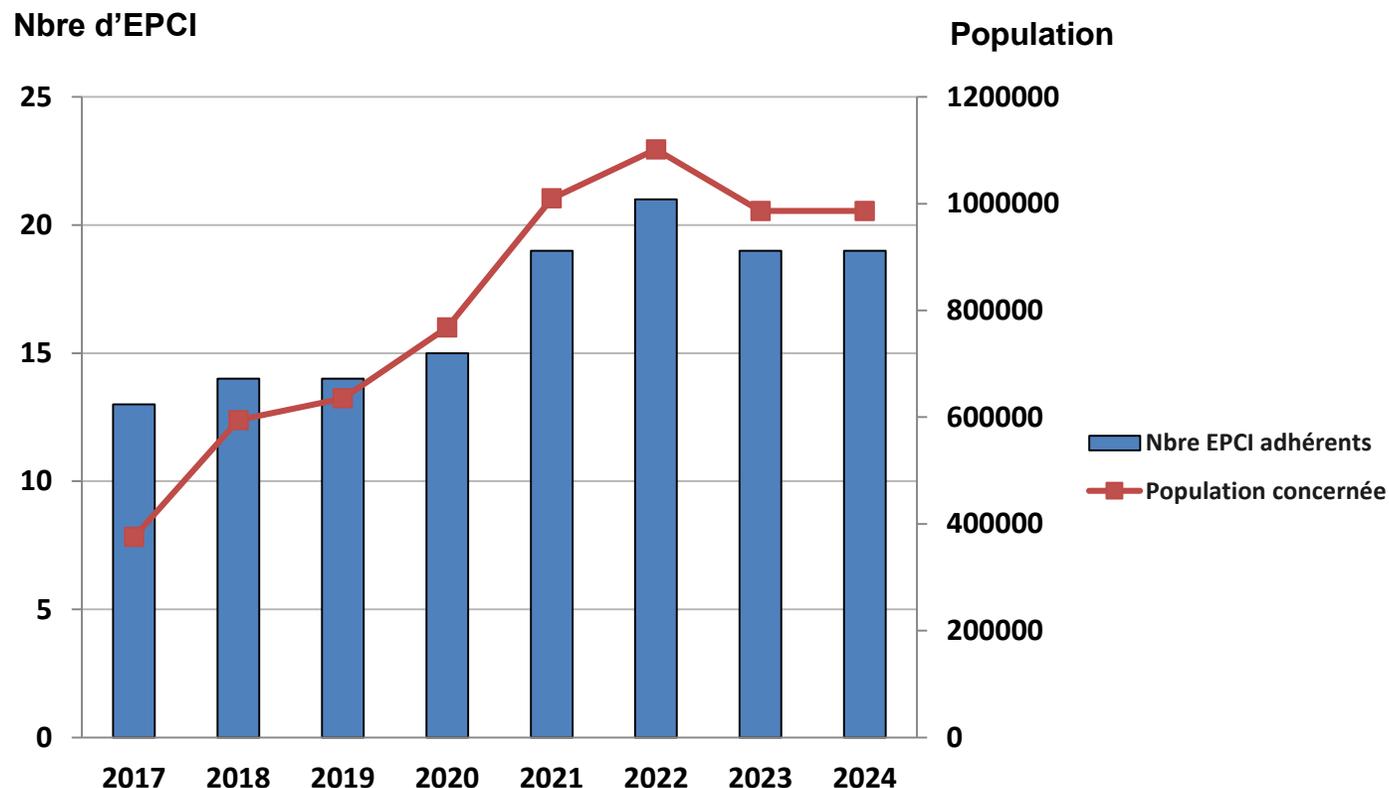
Réalisations 2024

- Les adhésions
- La formation des élu.e.s



Les adhésions

Evolution des adhésions - EPCI



Nombre d'EPCI adhérents

2020 : 15

2021 : 19

2022 : 21

2023 : 19

2024 : 19

Nombre de communes adhérentes

2020 : 402 communes

2021 : 441 communes

2022 : 498 communes

2023 : 464 communes

2024 : 463 communes

dont 389 communes adhérentes par leur EPCI et 74 communes adhérentes individuellement

Dernière adhésion : Lanester (octobre 2024)



La prospection des Epci

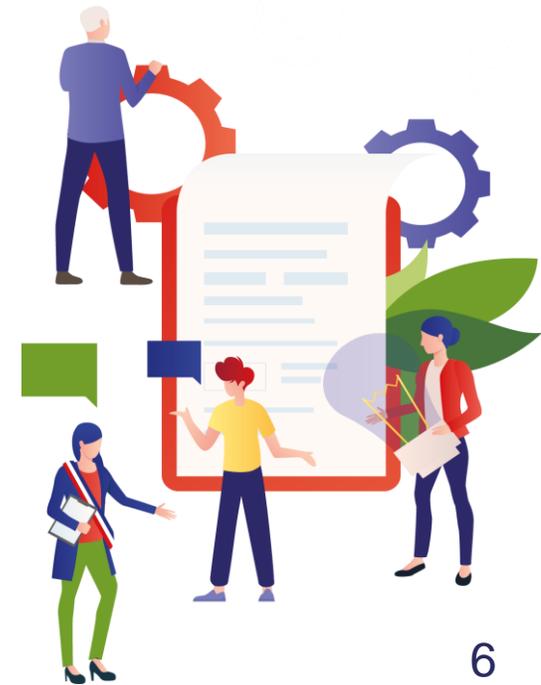
Ensemble des Epci du Morbihan rencontrés en 2022 et prospection des EPCI du Finistère réalisée en 2023

Non renouvellement d'adhésion de 2 Epci en 2023 :

- Vitré Agglomération
- Bretagne porte de Loire Cté

Prospection des communes membres de + 5 000 habitants des Epci non-adhérents lancée en 2024

La formation des élu.e.s



La formation des élu.e.s en 2022/2023/2024

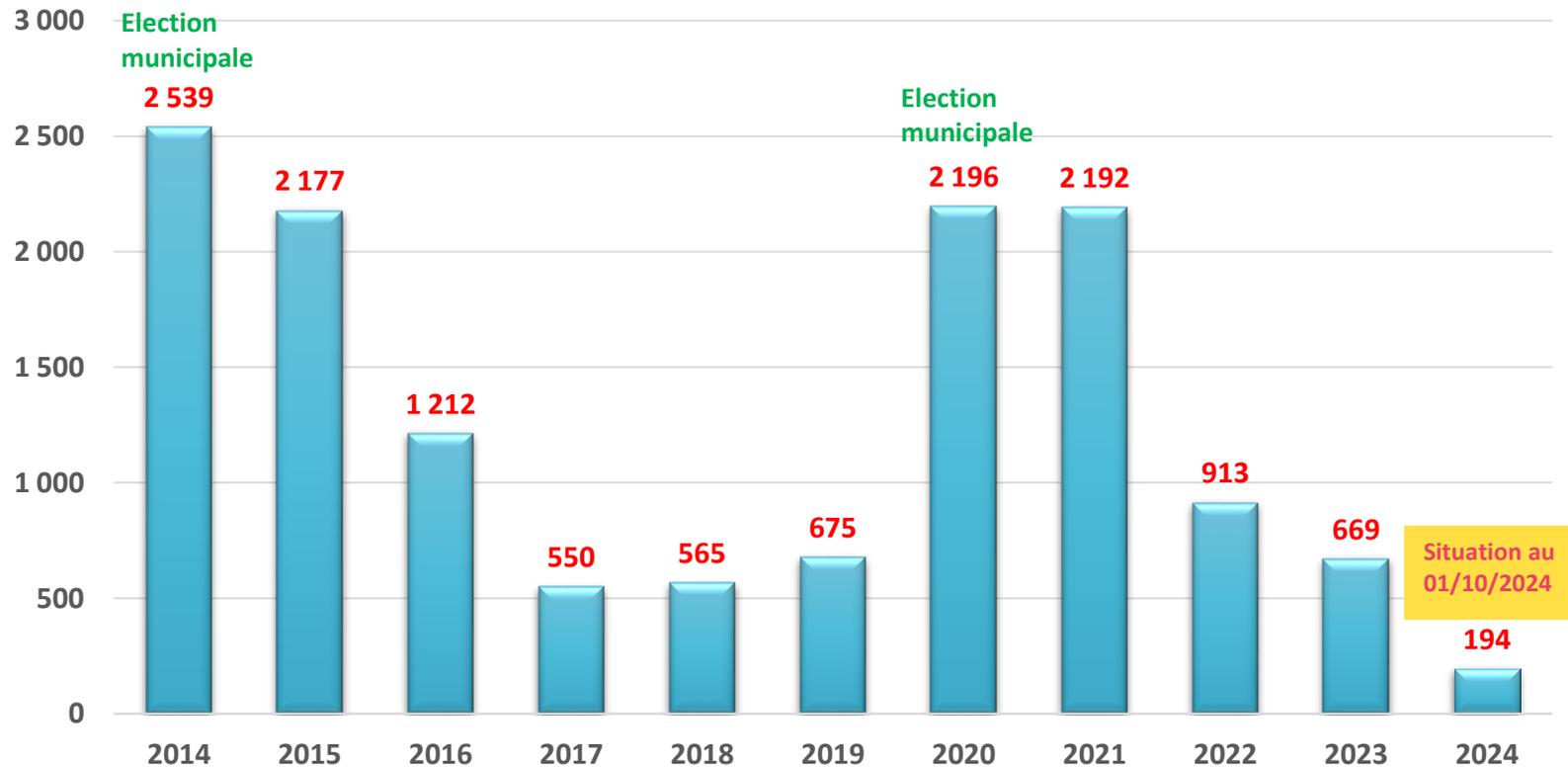
- 913 stagiaires formé.e.s en 2022 / 669 stagiaires en 2023/194 stagiaires au 1^{er} oct 2024
- Un fléchissement des demandes de formation habituel à ce stade du mandat (cf. graphique suivant)
- **82 sessions en 2022 /59 sessions en 2023/21 au 1^{er} oct 2024**
- 47 % de femmes et 53 % d'hommes en 2023 - (44 % d'hommes et 56 % de femmes élu.e.s en Bretagne en 2020)
- **85 % de formations collectives sur les territoires dans le cadre de plans de formations communaux ou intercommunaux en 2023**
- **15 % de formations en inscriptions individuelles sur le calendrier Aric en 2023**



- **17 demandes de DIFe en 2022**
- **8 demandes en 2023**

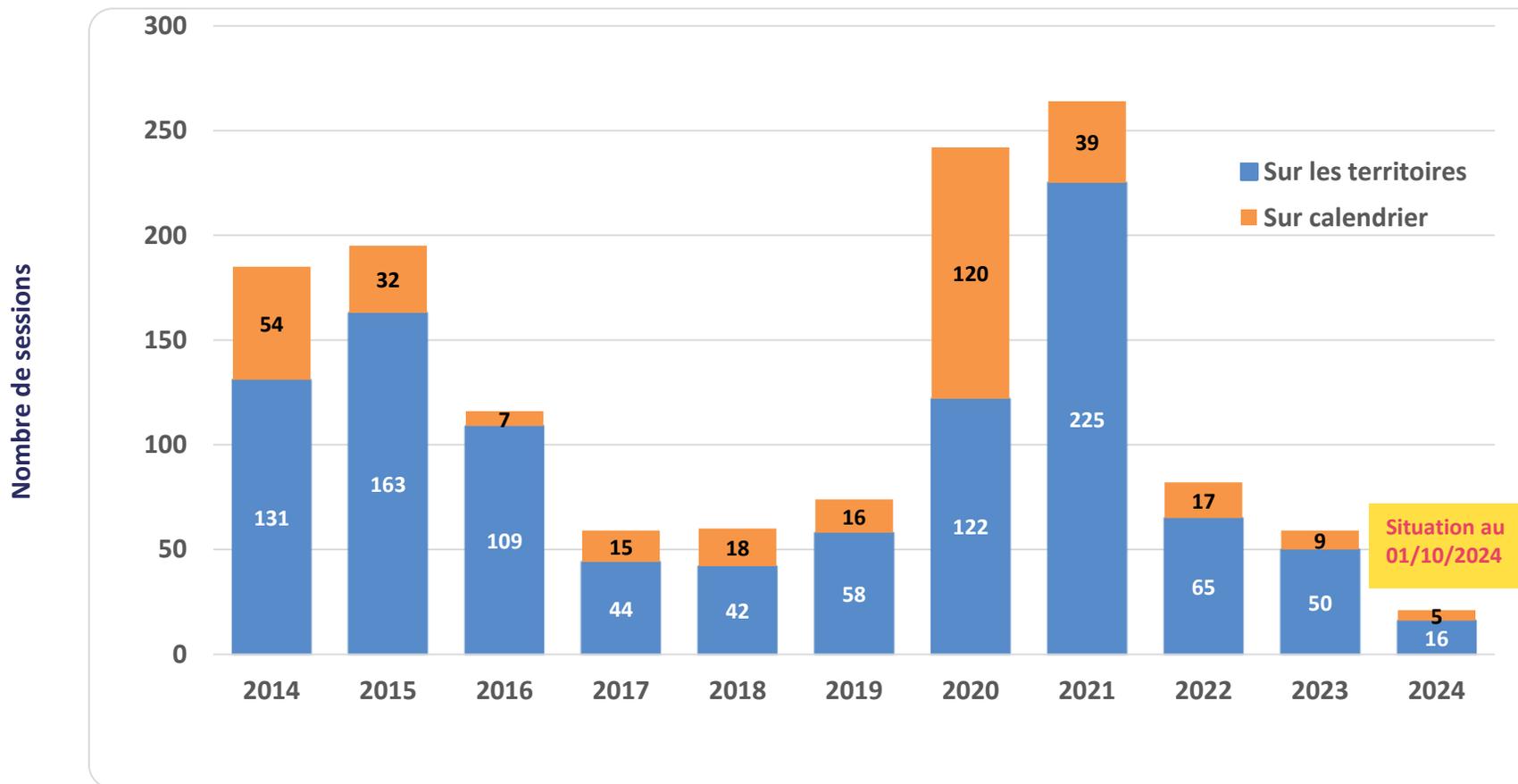
Le cycle de formations

Nombre de stagiaires formés



Le cycle de formations

Nombre et répartition des formations sur calendrier et sur les territoires



En complément de la formation, l'Aric a lancé **2 nouveaux services** pour vous accompagner dans la réussite de votre mandat d'élu.e



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET SUR LA DURÉE

L'accompagnement d'équipes d'élu.e.s communaux ou intercommunaux sur des sujets comme la gouvernance, la relation élu.e.s - agents, les transitions... L'Aric accompagne alors la collectivité dans la définition de ses besoins et mobilise son réseau de formateurs pour trouver une réponse adaptée et opérationnelle à la question qui se pose.

Pour les équipes des EPCI et communes

- Sur une durée courte (séminaire) ou plusieurs mois
- 15 accompagnements en 2023 - 2024

Thématiques abordées

- Séminaires cohésion d'équipe
- Gouvernance et méthodologie de projet
- Relations élu.e.s et services, fonctionnement des équipes
- Politiques publiques sectorielles, ZAN/PLUi



DU COACHING PERSONNALISÉ

Du coaching individuel pour accompagner personnellement les élu.e.s à mener à bien un projet ou répondre aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur mission.

Pour découvrir ces trois nouveaux services, il suffit de flasher ce Qr code



- Coaching des maires et des adjoints
- Elu.e.s de communes de différentes tailles (de 1 500 à 15 000 habitants)
- Durée du coaching : 6 mois en moyenne par élu.e
- 9 élu.e.s coachés en 2023 - 2024

Thématiques abordées

- Travailler sa posture de l'élu.e
- Comment bien terminer ce mandat ?
- Renforcer le management d'équipe

Nouvelle offre : **Bilan de compétences élu.e.s**



Tout au long de l'exercice de son mandat, l'élu.e local.e **acquiert des compétences** et développe des **savoir-être** comme des **savoir-faire**.

Ces acquis représentent autant **d'atouts à valoriser** dans une réinsertion professionnelle ou dans la prise de responsabilités électorales.

C'est pourquoi l'Arice a décidé de créer un **bilan de compétences** spécialement pensé pour **les élu.e.s locaux bretons** afin de sécuriser les **projets de sortie du mandat** et/ou **d'accompagner la montée en compétences** des futurs exécutifs.

Partenariats

Banque des Territoires

Rémi HEURLIN, directeur régional





Pause 15 minutes



Témoignages

Jean Charles LOHÉ, président du Pays du Centre Ouest Bretagne et maire de Locmalo

Marielle MURET-BAUDOIN, présidente de l'AMF 35 et maire de Noyal-sur-Vilaine

Yves BLEUNVEN, sénateur du Morbihan

aric

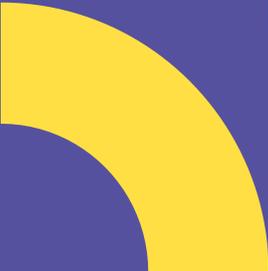
L'ATOUT FORMATION
POUR LES ÉLU.E.S

Intervention

Didier DEMAZIÈRE

**Sociologue du travail, directeur de recherche au CNRS,
enseignant à Sciences Po Paris**





aric

L'ATOUT FORMATION
POUR LES ÉLU.E.S



Conclusions, perspectives et remerciements

